



Communiqué de presse

Vendredi 03 janvier 2025

Recyclons nos sapins : 181 points de collecte pour leur offrir une seconde vie après les fêtes

Les Parisiennes et Parisiens ont jusqu'au 20 janvier 2025 pour déposer leur sapin dans l'un des 181 espaces de collecte mis à leur disposition. L'opération « Recyclons nos sapins » vise à réduire les dépôts de sapins sur la voie publique et à organiser leur recyclage, afin qu'ils connaissent une deuxième vie.

Initiée en 2007, l'opération « Recyclons nos sapins » part d'une réflexion écologique et s'inscrit dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Les sapins déposés dans un des 181 points de collecte par les Parisiennes et les Parisiens sont transformés en broyat par les agentes et les agents des espaces verts. Ce broyat est ensuite employé dans les espaces verts et jardins parisiens, sous forme de paillage répandu au pied des massifs et sur les sentiers. Il est utilisé comme désherbant naturel, il permet de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol.

Le dépôt et la transformation sur site des sapins permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre en évitant le passage de camions bennes supplémentaires des services de la propreté de la Ville pour récolter les sapins abandonnés sur les trottoirs. Pour rappel, l'abandon de sapins sur la voie publique est considéré comme un dépôt sauvage et est passible d'une amende de 135 euros.

En 2023-2024, grâce à la mobilisation des Parisiennes et des Parisiens, 110 470 sapins ont été collectés et recyclés à la suite des fêtes de fin d'année.

La liste des points de collecte et toutes les informations pratiques par arrondissement sont à retrouver en ligne : <https://www.paris.fr/pages/recyclons-nos-sapins-3193>

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr